

RAPPORT D'INFORMATION DE COMMISSION

Rapport d'information de la commission sociale, jeunesse et enfance du 23 novembre 2022

Rapporteur: Johan MARTENS

ATTRIBUTION ASSOCIATIONS LOCALES

Apprentis d'Auteuil - Mme BLENKISOP, Responsable partenariats et philanthropie :

La Fondation se focalise sur les enfants et les jeunes en difficulté, ainsi que leur famille. Elle est basée à Vernier. Elle possède un restaurant d'insertion pour les jeunes en décrochage scolaire à Blandonnet (Birdhouse). Plusieurs thématiques sont abordées au niveau international, telles que la protection des enfants, la formation professionnelle et les familles. L'association demande CHF 10'000.00 à la Ville de Vernier.

Les Enfants d'Ongandi – Mme NKOU KURZ, Présidente :

Le projet vise à créer une bibliothèque scolaire dans une région située au centre du Cameroun. Un local et 2 employés ont été mis à disposition par la Commune. Cette bibliothèque contiendra de nombreux manuels scolaires achetés sur place et va permettre à une majorité d'enfants issus de cette région rurale d'avoir accès aux livres et à une meilleure éducation. La plupart des parents vivent de l'agriculture et leurs moyens financiers ne permettent pas de payer les manuels scolaires. Le budget demandé est de CHF 20'000.00.

<u>Luvuvamu – M. VETTERLI, Président, accompagné d'un membre de l'association</u>:

Le projet concerne la création d'une structure coopérative pour la production de manioc. Cette structure vise à encadrer le paysan producteur et le fabricant de produits dérivés du manioc, créer une activité économique et professionnelle pour cette population peu instruite, valoriser le travail paysan et manuel, faire observer les notions élémentaires d'hygiène dans la fabrication des produits dérivés du manioc, former des jeunes et jeunes mères, vulgariser les pratiques saines dans la production alimentaire. Le budget demandé est de CHF 10'000.00.

Association Palmier - M. SEKI THONDE, Président :

Le projet est situé au Bénin à Parakou et vise à rénover la cantine de l'école et à créer des sanitaires. Cela va permettre aux enfants de ne plus aller en forêt pour faire leurs besoins ou couper du bois pour la cuisine, évitant ainsi la déforestation, les morsures de serpent et les maladies diarrhéiques. La demande est de CHF 10'000.00.

Association La Joie - Mme KALONJI, Trésorière :

Le projet concerne la mise en place d'une bibliothèque itinérante dans des containers modifiés et installés dans 2 quartiers d'une ville en République Démocratique du Congo. Ils seront posés durant 4 semaines, au moment des Fêtes de la francophonie qui auront lieu à Kinshasa du 26 juillet au 6 août. Des ateliers de lecture, de rédaction et d'écoute seront également organisés au sein de la bibliothèque. La demande de budget est de CHF 20'000.00.

M. KETTENACKER, Chef du service de la cohésion sociale, propose de répartir équitablement le montant de l'enveloppe de CHF 20'000.00 entre 4 projets, soit CHF 5'000.00/projet. Le projet de l'Association La Joie n'a pas été retenu par le service car il manque de nombreux documents dans le dossier, tels que les statuts et le budget.

VOTE:

Acceptons-nous la proposition de répartition du service de la cohésion sociale concernant l'enveloppe de CHF 20'000.00 pour l'aide humanitaire, à savoir CHF 5'000.00/projet pour les 4 projets retenus ?

10 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR, 1 UDC) 1 Abst. (1 LE CENTRE-VERT-LIBÉRAUX)

La proposition de répartition est acceptée à la majorité.

Note de fin de séance : M. KETTENACKER propose de revoir le déroulé de ce type de séances. Il suggère de synthétiser la partie bilan sur un document écrit pour l'année prochaine. Seuls quelques éléments d'explication seraient fournis en séance durant 10 à 15 minutes. Cela permettrait d'avoir une présentation approfondie des projets sur lesquels les commissaires devront se prononcer en termes de nouveaux financements.

Note du rapporteur : Ce document serait utile à distribuer avec la convocation de la commission pour permettre aux commissaires de le lire avant la séance et pouvoir éventuellement poser des questions.